

9. Cartes d'identité & Passeports



Le service CNI/PSP de la mairie d'Avord vous accompagne dans vos démarches administratives liées à l'obtention ou au renouvellement de vos titres d'identité :

- **Carte Nationale d'Identité (CNI)**
- **Passeport biométrique**
- **Certification numérique**

Le dépôt, le retrait d'une demande de carte d'identité ou de passeport (1ère ou renouvellement) ou l'obtention de son identité numérique certifiée se réalisent uniquement sur la plateforme de RDV online.

→ rendezvousonline.fr

Nous vous invitons à remplir une pré-demande* sur le site <https://ants.gouv.fr>; soit vous l'imprimez, soit vous la téléchargez sur votre téléphone portable, soit vous relevez le numéro afin que nous puissions retrouver votre dossier.

Les pièces justificatives nécessaires dépendent de chaque situation. Pour retrouver la liste, suivez ce lien** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

En l'absence d'un titre valide ou périmé de moins de 5 ans, vous devez produire un acte de naissance (vérifiez si votre commune a dématérialisé la délivrance de ses actes en suivant ce lien : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)

* Si vous rencontrez des difficultés pour vos démarches en ligne, vous pouvez vous adresser à la Maison France Services de la Communauté de communes de la Septaine au 02 48 16 10 23, par RDV en présentiel ou par courriel : franceservices@cc-laseptaine.fr

** Les photos officielles, datant obligatoirement de moins de 6 mois, peuvent être réalisées au magasin INTERMARCHÉ.